Le Sud-Ouest
Montréal

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 6 mai 2014	Résolution: CA14 22

Appui à la réalisation du Carrefour de la création

Considérant les conclusions et recommandations du rapport de l'Office de consultations publiques de Montréal (OCPM), déposé le 20 mai 2009, sur le Projet de réaménagement du 1500, rue Ottawa - Les Bassins du Nouveau Havre;

Considérant le consensus social autour du redéveloppement du site des Bassins du Nouveau Havre à savoir la mixité sociale et des usages;

Considérant les opinions émises lors du Forum citoyen sur le développement des abords du canal de Lachine, tenu au printemps 2010, réaffirmant l'importance de ce lieu névralgique;

Considérant que le Carrefour de la création est un projet intégrateur et rassembleur, porté par le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO), le groupe de ressources techniques Bâtir son quartier et la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), dont l'objectif est de créer et de préserver la mixité sociale et celle des usages sur le bord du canal de Lachine;

Considérant que ce projet permettra d'augmenter l'offre de service de proximité, de maintenir et de pérenniser la présence d'acteurs de l'économie sociale et de création en offrant notamment des ateliers d'artistes, des espaces de travail abordables répondant aux besoins du secteur;

Considérant que le montage financier du projet impliquerait la participation financière de nombreux partenaires publics, institutionnels et privés et de la Ville de Montréal;

Considérant la volonté de l'arrondissement du Sud-Ouest de faire du canal de Lachine un pôle récréotouristique et culturel important et répondant aux besoins exprimés de lieux de diffusion, de création, de production et d'habitation;

Considérant la volonté de l'arrondissement du Sud-Ouest de maintenir un pôle d'emploi aux abords du canal de Lachine dans Griffintown;

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Sophie Thiébaut
Alain Vaillancourt, Craig Sauvé, Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

Que l’arrondissement contribue financièrement au projet du Carrefour de la création en se privant de certains revenus liés à l’émission des permis de construction;

Et que copie de cette résolution soit transmise au RESO, au maire de Montréal et au conseil municipal, à la députée de Saint-Henri–Saint-Anne, au ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire, à la ministre de la Culture et des Communications ainsi qu’au ministre responsable de la métropole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.11

_____	_____
Maire d'arrondissement	Secrétaire d'arrondissement